



Réunion du Comité Syndical

du 27 janvier 2010

CS - 1.04

Compte rendu réunion de Bureau

RAPPORT

Présenté par Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

Le bureau en exercice s'est réuni le 13 janvier 2010.

Conformément à la délégation accordée par le Comité Syndical, il est rendu compte à ce dernier des décisions qui ont été prises.

Le Comité Syndical :

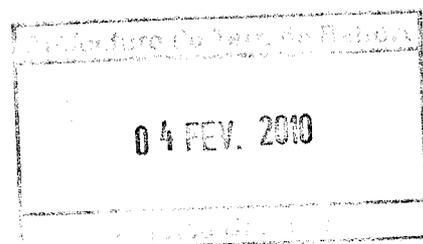
- **PREND ACTE** des décisions prises lors de ce bureau.

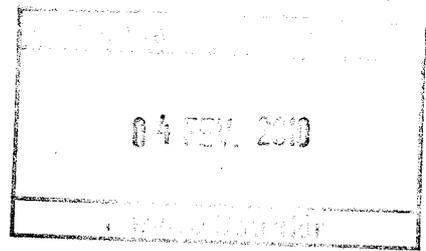
Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 27 janvier 2010, ladite délibération ayant été affichée par extrait le - 4 FEV. 2010 conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Dépôt en Préfecture le - 4 FEV. 2010

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Leouahdi Selim GUEMAZI





REUNION DE BUREAU – 13 janvier 2010

Relevé des décisions, avis et orientations

Etaient présents : MM. Leouahdi Selim GUEMAZI, Marcel GRAPIN, André HELLE, Daniel FEURTEY, Robert DEMUTH

Assistaient : Mmes Valérie QUONDAM, Sandrine RAMEY ; MM. Philippe BRIQUET, Laurent DUVERNOIS, Maurice SCHWARTZ
Mme Valérie SIEGEL, Responsable Sécurité, pour le point 1.01 uniquement

B 1.01 Hygiène et sécurité : présentation des objectifs

Mme SIEGEL, Responsable Sécurité, présente le bilan des accidents de travail 2009, et établit le comparatif avec les statistiques des années précédentes.

Outre la forte hausse des accidents enregistrés, il ressort principalement deux accidents graves, l'un concernant un agent de la collectivité, l'autre un salarié d'une entreprise extérieure.

Ces accidents dénotent un problème comportemental de la part des agents face à des situations professionnelles à risques.

Les élus font part de leurs inquiétudes et de leurs interrogations face à une situation dégradée, alors que la collectivité a mis en œuvre les moyens humains, techniques et financiers adaptés, et assuré les formations et la sensibilisation nécessaires pour garantir la sécurité de ses agents.

Les solutions proposées passent prioritairement par le renforcement de la présence terrain et par le contrôle, mais aussi par l'évaluation des différentes procédures actuellement en vigueur.

Ce dossier de sécurité au travail est inscrit comme une priorité forte, avec obligation de résultat.

B 1.02 Présentation du projet RUDOLOGIA « Réflexe Prévention »

Rapporteur : Daniel FEURTEY

Le projet donne lieu à présentation détaillée. Il participe d'une réflexion d'ensemble sur la problématique déchets à l'échelle de la Franche-Comté, ce qui implique que le

S.E.R.T.R.I.D s'y associe d'une façon ou d'une autre, même si sa compétence au sens strict n'est pas directement la cible du projet.

Le Bureau donne son accord de principe et proposera au prochain comité syndical le versement à RUDOLOGIA de la subvention demandée pour la première phase, soit 4 698 €, tout en précisant qu'il n'y aura pas d'autre enveloppe dégagée pour les phases suivantes.

MM. GRAPIN et HELLE représenteront le S.E.R.T.R.I.D à la réunion de lancement du 28 janvier prochain.

B 1.03 Présentation du Budget Primitif 2010
Rapporteur : Leouahdi Selim GUEMAZI

Le Bureau valide le projet présenté.
C'est donc ce projet qui sera soumis au Comité Syndical.

B 1.04 Certification ISO 14 001 : programme d'investissement lié
Rapporteur : Daniel FEURTEY

Les investissements 2010 qui s'inscrivent dans le cadre des objectifs affichés au titre de la certification ISO 14 001 sont présentés.
Avis favorable du Bureau.

B 1.05 Ordre du jour du Comité Syndical du 27 janvier 2010
Rapporteur : Leouahdi Selim GUEMAZI

Pas d'observation.

B 1.06 Avenant n° 2 au contrat d'assurance SMACL
Rapporteur : Leouahdi Selim GUEMAZI

Accord du Bureau.

B 1.07 Axes de développement 2010
Rapporteur : Leouahdi Selim GUEMAZI

Le Bureau arrête à l'unanimité la position ci-après pour chacun des points évoqués :

1. Modalités de transport des déchets en provenance des quais de transfert

Le Bureau prend acte des démarches en cours pour un retour au fret ferroviaire à compter du 1^{er} janvier 2011.

Il note également que les travaux à intervenir sur la LGV préalablement à sa mise en service vont contraindre fortement l'utilisation effective de la voie entre BELFORT et BOUROGNE : c'est un élément à intégrer à la réflexion.

Aussi, le Bureau convient de prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer la continuité du service. Cela suppose de relancer un appel d'offres, au plus tard en juin prochain, pour le transport par route à compter du 1^{er} janvier 2011, mais cette fois pour une période restreinte à un an, reconductible pour une durée identique, dans la limite des possibilités offertes par le code des marchés publics.

Ainsi, à chaque échéance, le S.E.R.T.R.I.D sera en capacité de se positionner par rapport aux conditions techniques concrètes d'utilisation du fret ferroviaire.
Il y aura lieu alors de porter plus largement au niveau de chaque entité le débat relatif aux conditions financières du dossier.

2. Communication

Le Bureau valide les points en cours de réalisation, correspondant aux objectifs fixés en début de mandat (partenariat avec une classe de collège et site internet)

Avis favorable également pour la candidature du S.E.R.T.R.I.D à l'organisation des deuxièmes Rencontres Régionales des Déchets en partenariat avec l'ASCOMADE. Ce point fera l'objet d'une prochaine réunion de l'ASCOMADE.

Différents thèmes, tels que les plans départementaux d'élimination des déchets, le recensement de toutes les formes de traitement des déchets en Franche-Comté et des sites dédiés, le barème E pourraient par exemple être abordés.

Il est décidé de ne pas organiser de portes ouvertes en 2010 : une manifestation tous les deux ans permettrait de proposer des éléments nouveaux d'une édition à l'autre.

Le Bureau renvoie donc à 2011 la troisième édition de ces portes ouvertes.

Avis favorable également pour l'utilisation systématique de papier recyclé.

3. Relations avec le SM 4

Le Bureau prend acte des éléments d'information apportés et valide la poursuite du contentieux en cours.

B 1.08 Participation au Marché aux Fleurs 2010

Rapporteur : André HELLE

Avis favorable du Bureau, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de l'ordre de 1 500 €.

B 1.09 Marché à procédure adaptée : entretien des locaux Ecopôle et Quais de transfert DANJOUTIN et ETUEFFONT

Rapporteur : Leouahdi Selim GUEMAZI

Le Bureau, au vu de l'ensemble des pièces constitutives de la consultation, attribue les deux lots à HNS.

B 1.10 Déchets verts : mise à disposition de deux bennes à la Communauté de communes de la Haute-Savoireuse et programmation des aménagements 2010

Rapporteur : Daniel FEURTEY

Avis favorable du Bureau à la signature d'une convention avec la Communauté de communes de la Haute-Savoireuse, pour mise à disposition de deux bennes à déchets verts.

A titre prospectif, les demandes d'aménagement 2010 sont présentées. Elles concernent la commune de FOUSSEMAGNE pour le périmètre du SICTOM, et la commune d'OFFEMONT pour le périmètre de la CAB.

Ces demandes devront être confirmées par les collectivités concernées auprès de leurs entités de collecte et faire ensuite l'objet d'un projet détaillé, d'un point de vue technique et financier.

Les crédits plafonnés correspondants à la participation du S.E.R.T.R.I.D à deux aménagements sont inscrits au BP 2010.

Enfin, information est donnée sur le bilan 2009, qui est de 13 613 tonnes collectées, contre 13 368 tonnes en 2008.

B 1.11 Déchets végétaux : cession des passerelles aluminium et acier
Rapporteur : Daniel FEURTEY

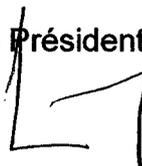
Avis favorable pour la reprise des passerelles après broyage, au tarif proposé par la Maison PIETRA, qui s'avère le plus favorable après consultation.

B 1.12 Mise à disposition du local chauffeurs à la C.A.B
Rapporteur : Robert DEMUTH

Accord du Bureau.

BOUROGNE, le 15 janvier 2010

Le Président,



Leouahdi Selim GUEMAZI